

EMMANUEL MACRON

# Ce que les professionnels attendent de lui

L'élection du social-libéral Emmanuel Macron à la présidence de la République suscite beaucoup d'espoirs. Ses propositions pour baisser le coût du travail, améliorer le pouvoir d'achat et simplifier les normes vont dans le bon sens pour les professionnels de la consommation qui, pour la plupart, l'ont connu à Bercy.

**R**etour en arrière. Sur le parking de l'usine Whirlpool, à Amiens, un candidat en campagne se garde bien de faire de folles promesses à des ouvriers désespérés devant la délocalisation de leur outil de travail. «*Il n'y a pas de recette miracle, je ne suis pas venu vous promettre des monts et merveilles, mais j'ai pris des engagements pour Whirlpool, le combat, je le mènerai.*» À lui seul, le cas résume les enjeux qui attendent le nouveau président de la République. En janvier, la marque américaine décide de transférer, à Lodz, en Pologne, la fabrication des sèche-linge, là où sont déjà produits les cuisinières et les réfrigérateurs pour toute l'Europe. Là aussi où les ouvriers de Whirlpool travaillent pour 540 euros par mois. Le géant américain, lui, ne connaît pas la crise: en 2016, son bénéfice net a atteint 815 millions d'euros, pour un chiffre d'affaires total de 19 milliards d'euros. Coût du travail, dumping social, formation des salariés devenus chômeurs, autant de sujets qui attendent Emmanuel Macron. Face à ce qui pourrait devenir le Florange du début de quinquennat, l'un des plus jeunes dirigeants politiques de la planète tient un discours social-libéral: «*Sans entreprise, pas d'emplois.*». Un pragmatisme salué par la plupart des professionnels de la grande distribution, de l'agriculture et de l'agroalimentaire interrogés par LSA.

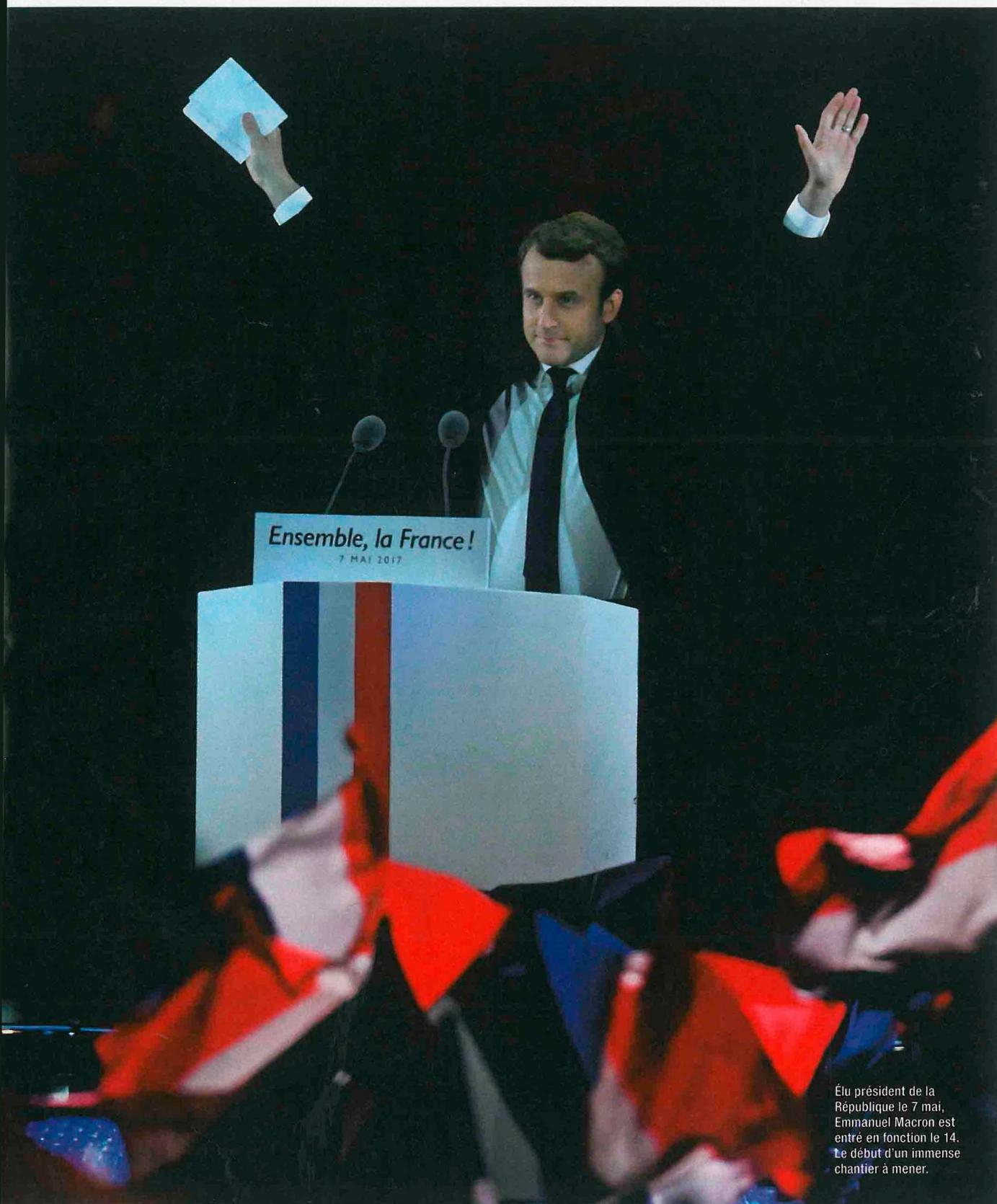
## SES MESURES...

### ... LES PLUS ATTENDUES

- La baisse, voire la suppression, des charges patronales sur les bas salaires, de manière à alléger le coût du travail. Elle permettrait aux entreprises, notamment celles du commerce, une activité intensive en main-d'œuvre, de réembaucher. Pour mémoire, le CICE a permis la création de 50 000 emplois sur les deux dernières années.
- Des mesures encourageant le pouvoir d'achat, comme la suppression de la taxe d'habitation et la baisse des cotisations sociales pour les salariés. Cette dernière ne rentrerait pas en vigueur avant janvier 2018.
- Une loi de simplification pour qu'il y ait moins de lois, justement. La règle «*Une nouvelle loi, une supprimée*» convient tout à fait.

### ... LES PLUS REDOUTÉES

- La réforme par ordonnances du Code du travail, sans dialogue social, inquiète les syndicats. Il ne faudrait pas que cela se traduise par un troisième tour social à la rentrée.
- La transformation du CICE en simple baisse des charges patronales sur les bas salaires ne suffit pas, selon les calculs de certains. Une baisse de dix points, jusqu'à 1,6 fois le Smic, et de six points, entre 1,6 fois et 2,5 fois le Smic, telle qu'évoquée actuellement, aboutirait au contraire à une légère hausse du prix de la main-d'œuvre.



© JEFF MITCHELL/GETTY IMAGES

Élu président de la République le 7 mai, Emmanuel Macron est entré en fonction le 14. Le début d'un immense chantier à mener.

Beaucoup l'ont fréquenté lors de son passage à Bercy. «*Nous le connaissons bien et avons toujours bien travaillé avec lui*», souligne Jacques Creysse, délégué général de la Fédération du commerce et de la distribution (FCD), qui représente la grande distribution alimentaire. Du côté de l'agroalimentaire, Jean-Philippe Girard, président de l'Association nationale des industries de l'agroalimentaire (Ania), se dit «*heureux d'avoir un nouveau président qui connaît bien le secteur*». Sur son blog, Michel-Édouard Leclerc se félicite du «*coup de riptolnage*» donné par Emmanuel Macron au village d'Astérix. «*L'image de l'élection française produit une impression positive de notre pays.*»

Quant à Claude Boulle, représentant de l'Alliance du commerce, qui réunit plus de 26 000 magasins de l'équipement de la personne, il est «*ravi*». «*Un président jeune, avec une nouvelle équipe, c'est bien!*», affirme celui qui a eu affaire à lui quand il s'est agi d'assouplir l'ouverture des commerces le dimanche. «*Mais le plus difficile sera d'agir, dans un pays compliqué.*»

## Une économie encore fragile

Les cent premiers jours seront donc déterminants. Né sous une bonne étoile, Emmanuel Macron trouve une économie en convalescence, certes, mais en meilleure forme sur certains points. Le PIB devrait croître de 0,5 % au deuxième trimestre de cette année, selon la Banque de France, de sorte que l'Hexagone retrouvera un rythme de croissance similaire à celui de ses voisins européens. Les marges des entreprises sont revenues au plus haut depuis la crise, l'investissement a redémarré et la création d'emplois frémite. Même dans le commerce, dont la fréquentation a tant souffert après les attentats, l'optimisme est de mise. «*Les indicateurs repassent au vert*, précise Claude Boulle. *Les touristes reviennent dans les villes exposées, avec une*

## DES DISTRIBUTEURS exigeants



«*Ce qui pourrait avoir un effet rapide, ce sont des mesures pour améliorer le pouvoir d'achat. Il s'agit notamment de la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages et de la baisse des cotisations sociales sur les bas salaires. Ensuite, pour le commerce, structure de qualification employant beaucoup de jeunes, la disparition des charges patronales pour les salaires inférieurs à 1,6 fois le Smic est intéressante.*»

**CLAUDE BOULLE**  
Président exécutif de l'Alliance du commerce, qui représente 26 400 magasins, et 200 000 salariés dans les secteurs de l'équipement de la personne, dont 87 % de PME de moins de 500 salariés.



«*Ce qui nous paraît le plus urgent, c'est la baisse des charges salariales sur les bas salaires. Pour mémoire, le CICE, le système de crédit d'impôt mis en place par le précédent gouvernement, a permis de créer près de 50 000 emplois en deux ans dans le commerce. C'est donc une mesure efficace. Or, l'emploi est un cercle vertueux : si les gens retravaillent, ils se remettent à consommer.*»

**WILLIAM G. KOEBERLÉ**  
Président du Conseil du commerce de France. Il regroupe une trentaine de fédérations professionnelles de commerce : indépendants, franchises, intégrés...



«*Nous espérons plusieurs signaux, à commencer par une égalité fiscale des conditions de concurrence entre les différentes formes de commerce. Cela doit passer par une réflexion sur le remplacement des impôts fonciers par une fiscalité assise sur l'activité. Ensuite, il faut aller vers une suppression totale des charges patronales sur les bas salaires. Telle que la mesure est proposée aujourd'hui, elle se traduirait par une légère hausse du coût du travail.*»

**JACQUES CREYSSE**  
Délégué général de la Fédération du commerce et de la distribution (FCD), qui regroupe la plupart des enseignes de la grande distribution alimentaire, soit 750 000 emplois pour un volume d'affaires de 200 milliards d'euros.



«*Les e-commerçants sont optimistes, au regard de la sensibilité d'Emmanuel Macron au numérique, mais aussi de son attachement à l'Europe. Or, ils sont à 60 % présents en Europe, donc il est porteur d'un état d'esprit positif pour le développement du secteur.*»

**MARC LOLIVIER**  
Délégué général de la Fédération des entreprises de vente à distance, qui défend les intérêts de 600 acteurs de l'e-commerce en France. Ceux-ci ont réalisé un chiffre d'affaires de 72 milliards d'euros en 2016.

## DES INDUSTRIELS attentifs

progression à deux chiffres au premier trimestre de cette année.» Mais les plans sociaux ne disparaissent pas pour autant. Vivarte, Mim et Tati montrent bien que la compétitivité des entreprises françaises souffre toujours. «Elles n'arrivent pas à monter en gamme pour justifier des écarts de prix vis-à-vis de leurs grandes concurrentes européennes, analyse Alexandre Mirlicourtois, directeur de la conjoncture et de la prévision à Xerfi. Emmanuel Macron devra composer avec une économie fragile, présentant des éléments prometteurs, mais encore insuffisants.»

**Bouffée d'oxygène**

Sans attendre la loi de finances de 2018, qu'espèrent donc les distributeurs, industriels, et représentants des filières agricoles? Dans un futur proche, baisse des charges et pouvoir d'achat paraissent prioritaires. La transformation du CICE en baisse pérenne des charges patronales pour les bas salaires permettrait de réduire le coût du travail... et de réenclencher la dynamique emploi. Attention, cependant, pour tous les salaires compris entre 1,6 fois et 2,5 fois le Smic. «Cela se traduirait par une hausse du coût du travail entre 0,5 % et 4,5 %», calcule Jacques Creyssel. Il faut aller vers une suppression totale des charges patronales au niveau du Smic pour que cela soit efficace.» La baisse des charges, mais cette fois sociales, concerne aussi les salariés. D'un montant de 6 points au total, elle devrait se traduire par un salaire net plus important en bas de la feuille de paye. Mais pour que ce soit bien visible, le président fera en sorte que ce ne soit pas en même temps que le nouveau calcul de l'impôt, à la source. Un peu de patience. En amont, les professionnels de l'agroalimentaire rêvent d'un ministère élargi, intégrant agriculture et alimentation. Un changement qui signerait enfin la reconnaissance d'un secteur qui jouit d'un «formidable potentiel en termes de poids économique en France, en Europe et à l'international», pour reprendre les mots du président de l'Ania. À l'heure où vous nous lisez, la réponse



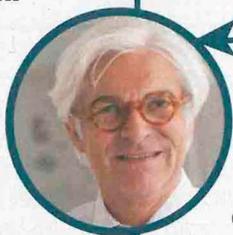
« Nous attendons du président de la République un message fort et symbolique en faveur de l'alimentaire et une reconnaissance de la dimension stratégique de notre filière dans l'économie française. Et, *in fine*, la construction d'un plan en termes d'emploi, de formation, d'investissement, d'attractivité, d'innovation, de modernisation et d'exportation. »

**JEAN-PHILIPPE GIRARD**  
président de l'Ania (Association nationale des industries agroalimentaires). Le chiffre d'affaires du secteur s'élève à 170 milliards d'euros.



« La nomination d'Emmanuel Macron nous donne de l'espoir car c'est un homme politique qui a prouvé son implication et sa connaissance des enjeux industrie/commerce. Ce qu'on attend avant tout de lui, c'est un meilleur contrôle du respect de la loi et des sanctions plus dissuasives en cas de manquement. C'est la condition pour bâtir une relation moins conflictuelle, plus constructive entre industriels et distributeurs. »

**RICHARD PANQUIAUX**  
Directeur général de l'Inec (Institut de liaison et d'études des industries de consommation), un lobby qui représente les principales marques alimentaires et non alimentaires.



« Nous souhaitons que le dialogue collaboratif entre fournisseurs et clients soit favorisé afin de retrouver le chemin de la valeur. Il s'agit de privilégier la voie contractuelle plutôt que la voie législative et réglementaire. Autre mesure attendue, l'introduction dans la Constitution du principe de la différenciation PME, afin de rééquilibrer les relations commerciales et de permettre aux PME, à l'origine de 80 % des créations d'emplois, de grandir. »

**DOMINIQUE AMIRAUX**  
Président de la Feef (Fédération des entreprises et entrepreneurs de France), qui réunit 835 start-up, TPE, PME...

sera dans le gouvernement déjà formé. Au-delà du symbole, tous réclament un revenu juste pour les producteurs. Même les distributeurs vont dans ce sens. Michel Biero, cogérant de Lidl France, se souvient de la visite du candidat Macron à Rungis. «Pour lui, c'est essentiel de réunir les éleveurs, les industriels et les distributeurs pour voir comment travailler ensemble.» Ainsi, Dominique Chargé, représentant de la filière lait à la FNCL, espère beaucoup ■■■■

du Grenelle de l'alimentation promis par le candidat en campagne. «*Nous attendons du président qu'il nous accompagne pour redonner du pouvoir aux agriculteurs dans la chaîne de valeur et la possibilité de vivre de leur métier, en privilégiant le prix juste.*» Ce qui passe concrètement par une réforme de fond de la loi de modernisation de l'économie (LME).

### Choc de simplification

Pour Christiane Lambert, qui vient de prendre la tête de la FNSEA, il est indispensable de retoucher un ou deux éléments de cette loi, notamment le seuil de revente à perte et l'obligation de publier les comptes. D'autres, comme Richard Panquialt, à l'Iléc, représentant les fabricants, pensent que le problème réside dans l'application. «*La nature de la relation industrie-commerce reste conflictuelle. La loi Macron avait revu à la hausse les amendes. Aujourd'hui, nous aimerions un meilleur contrôle du respect de la loi et des sanctions plus dissuasives à la clé.*»

L'inflation législative n'est de toute manière pas du goût du nouvel élu. Parmi les mesures les plus espérées, un choc de simplification. D'ici à l'automne, il pourrait être opportun d'avoir une grande loi reprenant le principe anglo-saxon «*Une nouvelle règle, une supprimée.*» Une priorité d'Emmanuel Macron. Qu'elles soient de petite ou de grande taille, toutes les entreprises approuvent l'initiative. Et si la voie législative ne suffit pas, certains proposent la voie collaborative. «*Il s'agit de privilégier la voie contractuelle plutôt que la voie législative,* explique Dominique Amirault, président de la Feef, représentant les PME. *Nous souhaitons que le dialogue collaboratif entre fournisseurs et clients soit favorisé.*» Du côté de la filière bovine, ses représentants demandent aussi un allègement des normes françaises, notamment pour favoriser l'export.

## DES FILIÈRES AGROALIMENTAIRES



«*Le bio est à la croisée des chemins. Pour accompagner ce mouvement de société, il faut que l'État joue son rôle avec la poursuite et/ou la mise en place de mesures d'accompagnement, que ce soit via des subventions publiques ou un soutien à l'investissement privé. Nous devons, avec le prochain gouvernement, travailler au bio de demain, avec l'ambition de faire de la France le premier pays du secteur en Europe.*»

**FLORENT GUHL**  
Directeur de l'Agence Bio. Les acteurs du bio correspondent à 33 000 fermes (7,3% des fermes françaises) et 47 000 opérateurs.



«*Retoucher un ou deux éléments de la loi de modernisation de l'économie paraît indispensable, notamment le seuil de revente à perte et l'obligation de publier les comptes. L'épargne de précaution est une autre mesure que nous espérons voir aboutir. Jamais la volatilité du cours des matières premières n'a été aussi forte.*»

**CHRISTIANE LAMBERT**  
Présidente de la FNSEA, premier syndicat agricole français, qui compte 320 000 adhérents.



«*L'application provisoire de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada est imminente. Nous demandons sa suspension, car son application va entraîner des conséquences graves pour la filière bovine française, qui est déjà dans une situation très difficile. Les règles du jeu, sur le plan des normes de production, ne sont pas les mêmes pour la France et le Canada, dans le cadre de cet accord (utilisation des antibiotiques, réglementation relative au bien-être animal...).*»

**DOMINIQUE LANGLOIS**  
Président de l'interprofession des viandes et du bétail français, soit 200 000 éleveurs de viande bovine en France et 600 000 emplois.



«*Nos entreprises souhaitent que la stabilité fiscale soit maintenue par le nouveau gouvernement, afin de ne pas fragiliser un secteur qui doit faire face à une rupture de croissance dans un environnement difficile : pression sur les prix et taxation spécifique de l'ordre de 360 millions d'euros par an.*»

**VINCENT DELOZIÈRE**  
Président du BRF (Boissons rafraîchissantes de France), syndicat des soft drinks. Le secteur pèse 4,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 38 sites de production.

## pleines d'espoirs

### DOMINIQUE CHARGÉ

Président de la FNCL (Fédération nationale des coopératives laitières). Elle représente 56 000 associés-coopérateurs et 20 000 salariés pour un chiffre d'affaires annuel de 12,5 milliards d'euros.

« Le socle du programme d'Emmanuel Macron nous paraît une bonne base de travail. Nous l'interpellerons assez vite sur un certain nombre de points comme l'emploi agricole, la formation continue ou le coût du travail. Nous attendons du président qu'il nous accompagne pour redonner du pouvoir aux agriculteurs dans la chaîne de valeur et la possibilité de vivre de leur métier en privilégiant le prix juste. Sur ce point, le Grenelle de l'alimentation promis par Emmanuel Macron devrait être l'occasion de redéfinir une nouvelle stratégie pour l'ensemble de nos filières agricoles. »



« Il faut tout faire pour que les entreprises françaises puissent avoir les agréments sanitaires pour aller en Chine », indique Dominique Langlois, président de l'Interprofession des viandes et du bétail français, très inquiet de la mise en œuvre imminente du Ceta, accord de

libre-échange entre l'Union européenne et le Canada. Alléger les lois, mais aussi les impôts et surtout, respecter une équité entre les différentes formes de commerce. « *Compte tenu de la numérisation de nos métiers, nous aimerions une fiscalité plus équitable entre le commerce physique et digital* », précise William G. Koerberl, président du Conseil du commerce de France. En clair, il s'agirait de remplacer l'assiette fiscale calculée sur le foncier par une fiscalité assise sur l'activité. Pas sûr que Marc Lolivier, délégué général de la Fevad (Fédération des entreprises de vente à distance)

partage cet avis. « *Notre priorité est la stabilité réglementaire et fiscale.* »

Enfin, toujours dans l'esprit d'une plus grande liberté pour les entreprises, Emmanuel Macron compte bien s'atteler dès cet été à la loi El Khomri réformant le Code du travail. En ligne de mire, la fusion

des instances représentatives du personnel, le plafonnement des indemnités prud'homales et la primauté des accords d'entreprise et de branche sur la loi concernant la durée du travail. C'est là que le bât

blesse. « *Nous sommes fermement opposés à la remise en cause de la hiérarchie des normes*, explique Carole Desiano, secrétaire fédérale chargée de la grande distribution chez Force ouvrière. *Cela va créer du dumping social entre les enseignes.* » Le troisième tour social pourrait bien ternir les cent premiers jours d'Emmanuel Macron... sauf à procéder par ordonnances, accompagnées d'un dialogue avec les syndicats. Mais pour cela, il faut encore gagner la majorité à l'Assemblée nationale. ■

MAGALI PICARD, AVEC LA RÉDACTION

## DES SYNDICATS inquiets

### ÉRIC SCHERRER

Président du *Séci-Unsa*, syndicat des employés du commerce. Il compte 300 sections syndicales dans le commerce et les services (Uniqlo, Galeries Lafayette...).

« J'espère qu'Emmanuel Macron va renoncer à réformer le Code du travail par ordonnances. On ne peut pas remettre en cause le 49-3 et légiférer de cette manière. S'il n'a pas de majorité absolue au Parlement en juin, ce sera de toute façon plus difficile et cela laissera le temps aux syndicats de faire leur travail. Nous n'approuvons pas les mesures que le nouveau président veut prendre dans ce domaine. C'est un retour en arrière. S'il instaure une concurrence sur le social entre les entreprises, il y aura de la casse. »



### CAROLE DESIANO

Secrétaire fédérale chargée de la grande distribution pour *Force ouvrière*, premier syndicat représenté dans la grande distribution alimentaire.

« Nous avons une appréhension sur la nouvelle mouture de la loi Travail et, précisément, sur la hiérarchie des normes. Si les accords d'entreprise ou de branche peuvent prévaloir sur la loi et que beaucoup de dérogations apparaissent, cela risque de créer du dumping social. Cette distorsion de concurrence serait d'autant plus dommageable que les syndicats sont peu, voire pas du tout, représentés chez les indépendants ou les franchisés. »

